

L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue à PERIGUEUX (Maison des Associations -13 cours Fénelon), de 14 à 18 heures.

Président de séance : Bernard Descoubes

Secrétaire de séance : Bernadette Martinon

18 personnes présentes :

Colette Demeure ; Didier Demeure ; Bernard Descoubes ; Andrée Demas-Descoubes ;
Bernard Muller ; Anouk Blanchard ; Franck Pithois ; Yvette Blanchard ;
Anne-Marie Goyat ; Francine Moreaud ; Claude-Jean Blanchard ; Aïda Tabunar ;
Bernard Coulon ; Nadège Deladeuille ; Marie Noëlle Dupuis ; Bernadette Martinon ;
Paula et Christopher Knibbs.

Colette Demeure, Présidente par intérim depuis septembre 2014, à la suite du décès de Bernard Pierquin, ouvre l'AG à 14 heures

I – Le rapport d'activité 2014, présenté par Colette Demeure

Le début d'année a été marqué par la nécessité urgente de venir en aide aux sinistrés, après le typhon Haiyan, survenu en novembre 2013.

Un appel à dons auprès des parrains, marraines et donateurs a permis de collecter au total près de 56 000 € (dont 20 000 € de subventions offerts par "La Voix de l'Enfant"). Ainsi, la reconstruction de l'école de Mac Arthur a pu commencer, les matériaux nécessaires ont été achetés pour reconstruire une centaine de maisons et des "bangkas" (barques de pêche) individuelles et collectives ont été offertes aux pêcheurs de Mac Arthur qui avaient tout perdu. Ce travail a été fait en coopération avec les autorités locales. En accord avec Bernard Pierquin, Aïda Tabunar a collecté et envoyé des médicaments, du matériel de première nécessité et des fournitures scolaires, du fait du caractère exceptionnel d'urgence, le typhon ayant tout détruit.

Yvette Blanchard rappelle alors que Bernard nous a toujours dit de ne pas envoyer d'objets ni de matériel scolaire en raison du coût du transport et car il est préférable de faire travailler le commerce local.

L'AG prend note que ce type d'envoi doit rester très exceptionnel.

A la fin du mois de juin, Bernard Pierquin, est arrivé en France, accompagné de son fils Ange. Son état de santé s'est rapidement dégradé et, après plusieurs hospitalisations, il est décédé le 27 août.

L'organisation de la cérémonie d'adieu, qui s'est déroulée à Saint-Maurice-sous-les-Côtes, son village natal, puis du rapatriement des cendres de Bernard aux Philippines, la nécessité de poursuivre sans interruption le travail et d'assumer les responsabilités jusque là assumées par lui, ont entraîné, pour Colette une surcharge de travail qui la conduit à démissionner du secrétariat et à renoncer à se présenter à la présidence.

Colette rappelle alors que Bernard Pierquin était président d'Association Alouette et de Alouette Foundation of the Philippines, Inc.

Les actions de la vie associative permettent de faire connaître Association Alouette lors de diverses manifestations et de récolter des fonds supplémentaires :

- Concert « Paloména » à Créteil
- Ventes de tissages et broderies à Paris
- Ventes de sapins de Noël à Toulouse et à Saint-Maurice-sous-les-Côtes
- Vides-greniers, brocantes, ventes de tissages et autres objets à Toulouse, à Périgueux, en Touraine

et un certain nombre d'autres actions. Toutes sont annoncées sur le site et dans « Le Chant de l'Alouette ».

Les parrainages sont en diminution : 306 (contre 312 en 2013) ; 254 pour 205 enfants/étudiants parrainés (pour chaque étudiant il faut 2 voire 3 parrainages) et 52 pour le centre de Palawan.

15 parrainages arrêtés, 9 parrainages nouveaux au cours de l'année 2014.

Andrée Delmas-Descoubes rappelle que le « métier premier » de Association Alouette est la scolarisation d'enfants grâce à des parrainages et qu'il faut faire un appel dans le « Chant ».

Bernard Muller pense qu'il nous manque un outil qui présenterait de manière développée l'association et ses actions.

Peu de parrains et marraines savent, par exemple, que chaque enfant parrainé fait l'objet d'un suivi médical annuel. Bernard Descoubes précise que nous ne disposons pas de budget publicitaire : tout l'argent collecté par Association Alouette est destiné aux actions aux Philippines.

Le CA devra retravailler cette question de la communication de l'association

Les questions des adhérents au cours du deuxième semestre 2014 ont montré une inquiétude quant à la pérennité de l'association.

Colette Demeure et Bernard Descoubes présentent l'organisation d'Association Alouette et de Alouette Foundation of the Philippines Inc.

Association Alouette fonctionne, à l'heure actuelle avec 7 personnes bénévoles (bureau et conseil d'administration). C'est insuffisant, au regard de l'importance et de la diversité des tâches à accomplir. Les statuts prévoient que le CA peut être constitué de 3 à 18 membres.

La situation provoquée par la disparition de Bernard Pierquin a montré la nécessité absolue d'avoir un vice-président afin d'assurer la continuité du fonctionnement. Celle-ci a pu être assurée en 2014 grâce à tous les fichiers que Colette a pu récupérer sur l'ordinateur de Bernard Pierquin.

Alouette Foundation of the Philippines, Inc. (AFPI.) est une association souveraine ; lors de leur Assemblée Générale du 8 octobre 2014, un nouveau bureau et un nouveau CA ont été élus.

Association Alouette est partenaire collecteur de fonds pour AFPI ; nous finançons à hauteur de 80 % (le reste est apporté par « Friends of Alouette International », association américaine, par « Chance for Growth », association allemande et par des subventions philippines).

Depuis le décès de Bernard Pierquin, AFPI demande l'approbation d'Association Alouette pour les grandes décisions. Chaque fois que nous disposons d'une source de financement (par exemple en 2015 nous disposerons de la subvention allouée par le député des Yvelines et des fonds collectés lors des Ovalies de Beauvais), AFPI prépare et nous fait parvenir des projets très précis, détaillés et chiffrés.

Le bureau d'Association Alouette est en relation régulière avec le bureau d'AFPI pour la gestion des parrainages.

Mais un vide juridique apparaît au niveau des relations entre les deux associations

Le CA devra se pencher sur ce problème nouveau (depuis leurs créations Bernard Pierquin était président des 2 associations).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

II – **Le rapport financier**, présenté par Bernard Descoubes, trésorier adjoint

Compte de résultat 2014
du 01/01/2014 au 31/12/2014

<u>DEBIT</u>		<u>CREDIT</u>	
<u>Achats non stockés :</u>		<u>Autres produits :</u>	
Achats pour bureautique	89,17 €	Adhésions	3 283,90 €
Autres dépenses	101,50 €	Parrainages	86 906,68 €
		Cadeaux	2 220,00 €
		Dons	32 329,02 €
<u>Services extérieurs :</u>		Ventes	3 526,60 €
Assurance	185,00 €	Frais de séjour	4 520,00 €
Frais de mission	45,00 €		
Frais de timbres/enveloppes/téléphone	708,82 €		
Frais bancaires	1 427,74 €		
Cotisation VDE	110,00 €		
<u>Autres charges :</u>		<u>Produits financiers :</u>	
Rejets et impayés	524,82 €	Intérêts CNE	263,35 €
Transfert aux Philippines	131 000,00 €		
<u>Charges exceptionnelles</u>			
Frais d'obsèques	4 088,25 €		
		<u>Perte de l'exercice :</u>	5 230,75 €
TOTAL :	138 280,30 €	TOTAL :	138 280,30 €

Le total des charges – 138 K€ - est en légère baisse par rapport à 2013(154 K€)

*Les dépenses courantes sont stables.

*Les frais bancaires sont incontournables ; ils correspondent aux prélèvements bancaires lancés tous les mois, au coût des transferts financiers entre la France et les Philippines.

* les transferts aux Philippines se sont élevés à 131 K€ soit 18 K€ de plus qu'en 2013 : les fonds collectés fin 2013 après le typhon ont été transférés en 2014 et un transfert a été fait sur les réserves.

* les charges exceptionnelles correspondent aux frais engendrés par les obsèques de Bernard Pierquin.

Les produits sont passés de 150 K€ en 2013 à 133 K€ en 2014, soit une baisse de 14 %

* baisse des adhésions

* baisse des dons et cadeaux (en 2013 afflux exceptionnel de dons après le typhon)

* baisse des parrainages : 87 K€ contre 96 en 2013 L'érosion naturelle (départs, décès...) n'est pas relayée par de nouveaux parrainages.

Il faut entreprendre des actions pour redynamiser les parrainages

* stabilité des autres produits (ventes, concerts ...)

*augmentation du nombre des volontaires ; les frais de séjour (4,5 K€) sont entièrement transférés à AFPI qui assure l'accueil des volontaires.

Budget 2015

RECETTES		DEPENSES	
Parrainages	€ 90 000,00	Financement actions	€ 131 190,00
Adhésions	€ 3 500,00	Frais bancaires dont frais rejets	€ 2 000,00
Dons et cadeaux	€ 35 000,00	Cotisation VDE	€ 110,00
		Timbres, papeteries, etc.	€ 1 200,00
Autres produits	€ 7 500,00	Divers	€ 1 500,00
Total ressources	€ 136 000,00	Total dépenses	€ 136 000,00

Les postes restent sensiblement équivalents.

Deux financements vont arriver dans le courant de l'année 2015 (non inscrits au budget) :

*Une subvention de 3 000 € venant du député des Yvelines, sur sa réserve parlementaire ; Colette Demeure et Bernard Pierquin l'avaient rencontré quelques jours avant l'hospitalisation de Bernard.

AFPI a envoyé un projet d'utilisation de ces fonds, projet qui a été remis au ministère des affaires étrangères. Il concerne la région de Cebu où « Une vie pour demain », association partenaire de Association Alouette, n'assume plus les parrainages ; certains jeunes ont dû emprunter pour financer leurs études.

*Les « Ovalies de La Salle-Beauvais », tournoi de rugby universitaire à but humanitaire, qui a eu lieu en mai 2015, vont reverser à Association Alouette une somme dont le montant ne sera connu que début octobre. Là encore, AFPI a envoyé, à la demande de Colette Demeure, un projet d'utilisation (sur la base de la somme allouée à chaque association participante, en 2014). Ce projet permettrait de parrainer 360 enfants dans 5 régions des Philippines.

Ce projet ne satisfait pas les personnes présentes à l'AG car pose le problème de la pérennité de ces parrainages.

Le bureau et le CA devront évoquer et résoudre ce problème avec AFPI.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

III- Le centre de Palawan

Fin 2014, AFPI nous a alertés sur les difficultés rencontrées dans la gestion du centre.

L'appel à dons pour assurer la pérennité du centre a permis de collecter et d'envoyer 3 000 €.

Parallèlement, une réorganisation du centre a été opérée afin de réaliser des économies.

Le centre n'accueillant qu'une dizaine de filles, il ne reste qu'une mère de substitution (au lieu de 2) et une travailleuse sociale. La fonction de jardinier, qui s'occupait de la ferme avec les filles, a été supprimée.

Des volontaires et stagiaires y partent cet été, dont une étudiante en agronomie ; elle va aider au développement du poulailler (l'élevage des porcs est arrêté en raison des maladies)

Des parrainages supplémentaires sont nécessaires et doivent être recherchés.

IV – Actions post typhon

Il reste beaucoup à faire.

AFPI a maintenant un local à Mac Arthur (île de Leyté) qui peut accueillir stagiaires et volontaires.

Cinq étudiants en 2ème année de médecine de Créteil y partent début juillet, pour le mois. Ils ont créé l'association « Solidarité Médecine Créteil : Philippines 2015 » et ont collecté des fonds depuis Noël 2014 pour cette action. Les étudiants vont continuer la reconstruction de l'école, apprendre les gestes de premiers secours aux populations locales ainsi que les règles d'hygiène et d'alimentation ; ils vont également mettre en place des animations pour les enfants.

La gestion de ces actions post-typhon s'ajoute au travail déjà important des salariés d'AFPI.

V – Election des membres du CA

Colette Demeure a présenté, par courrier, sa démission du poste de secrétaire et ne se présente pas au poste de Présidente. De plus, elle souhaite, pour raisons personnelles, se retirer du CA.

Les membres du CA sont élus pour 3 ans

7 nouveaux candidats : Bernard Coulon, Marie-Noëlle Dupuis, Denis Génin, Myriam Hay, Aurélie Laureys, Franck Pithois, Aïda Tabunar.

Chaque candidat présent est invité par Bernard Descoubes à préciser l'action qu'il propose de mener au sein du CA :

- Bernard Coulon : actions sur le terrain (Ovalies, concerts...)
 - Marie-Noëlle Dupuis : traduction des fiches de parrainages envoyées en anglais par AFPI
 - Denis Génin, absent, accepterait la fonction de Vice-président ; il va souvent aux Philippines et c'est un ami de longue date de Bernard Pierquin. Il connaît donc bien à la fois le terrain et l'esprit d'Association Alouette.
 - Myriam Hay, absente, a participé aux Ovalies et gère les relations entre Association Alouette et « Planète Cœur ».
 - Aurélie Laureys, absente, a envoyé sa candidature à des missions de secrétariat, par mail ; mais ni Colette ni Bernard n'ont réussi à la joindre au cours des jours qui ont précédé cette AG.
 - Franck Pithois : gestion des parrainages
 - Aïda Tabunar : candidate à la présidence. Originaire des Philippines, elle s'y rend tous les ans. Elle parle l'anglais et le tagalog (langue locale).
- Nadège Deladeuille pose sa candidature au cours de l'AG. Aucun des membres présents n'y fait opposition et sa candidature est donc acceptée. Elle a fait un stage à AFPI dans le cadre de ses études et y a partagé les tâches des travailleurs sociaux. Elle propose de s'occuper de la gestion des stagiaires et volontaires en remplacement de Annie Lapertot, élue au CA en 2013, qui devait assumer cette mission mais qui ne s'y est pas impliquée.

Les pouvoirs en blanc sont répartis entre les membres actuels du CA, présents à l'AG.

Le dépouillement est effectué par 2 scrutateurs, Anne-Marie Goyat et Claude-Jean Blanchard élus à l'unanimité, à main levée.

L'élection se fait à bulletins secrets et à la majorité simple.

Sont élus : Bernard Coulon, Nadège Deladeuille, Marie-Noëlle Dupuis, Denis Génin, Myriam Hay, Franck Pithois, Aïda Tabunar.

En l'absence de questions supplémentaires, Bernard Descoubes, au nom de Association Alouette remercie Colette Demeure pour le travail qu'elle a fourni au cours des 12 derniers mois.

Aussitôt la clôture de l'AG à 18 h, les membres du CA présents se sont réunis afin d'élire le bureau et d'effectuer la répartition des tâches de secrétariat.

Les membres du bureau sont élus pour un an.

Ont été élus à l'unanimité :

Aïda Tabunar, Présidente

Denis Génin, Vice-président

Bernard Descoubes, Trésorier

Joëlle Depuiset, Trésorière adjointe

Franck Pithois, Secrétaire général

Anouk Blanchard, Secrétaire adjointe et responsable de l'antenne de Toulouse

Bernadette Martinon, responsable de l'antenne de Périgueux

Les tâches de secrétariat sont réparties comme suit :

Franck Pithois et Anouk Blanchard : secrétariat au sens strict et gestion des parrainages

Marie-Noëlle Dupuis : traduction des documents relatifs aux parrainages

Nadège Deladeuille : gestion des volontaires et des stagiaires.

A la demande des membres du Secrétariat, Colette Demeure accepte de continuer à assurer la rédaction du « Chant de l'Alouette ».